

**FINANCIAL AND
CONSUMER SERVICES
COMMISSION**

regulation • education • protection



**COMMISSION DES SERVICES
FINANCIERS ET DES SERVICES
AUX CONSOMMATEURS**

réglementation • éducation • protection

AVIS DE RÈGLE

ÉTABLISSEMENT DES MODIFICATIONS À :

LA RÈGLE LOCALE 11-501 SUR LES *DROITS EXIGIBLES*

Le 13 juin 2014, le Ministre de la Justice a donné son consentement à l'établissement des modifications à la Règle locale 11-501 sur les *droits exigibles*, lesquelles entrent en vigueur le 3 juillet 2014.